

Sangatte

Synthèse communale propre aux inondations du territoire des pieds de coteaux des Wateringues











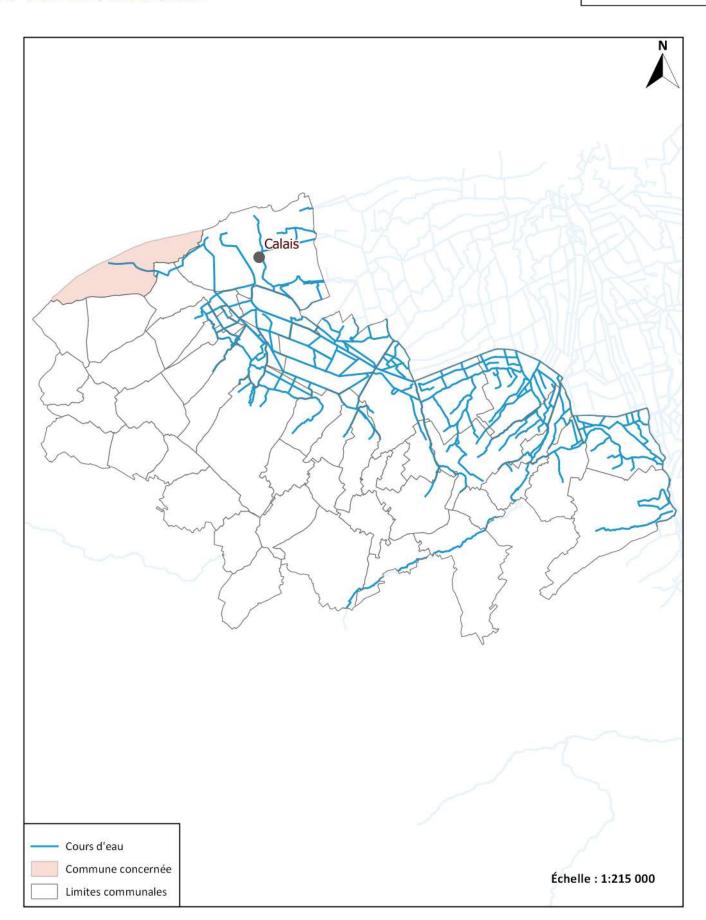
Le présent document constitue la synthèse, à l'échelle communale, des différentes phases de l'étude de l'élaboration du PPRi des pieds de coteaux des Wateringues.

Il s'agit donc du document évolutif qui s'enrichira au fur et à mesure de l'avancement de l'étude afin de synthétiser au mieux, à l'échelle de chaque commune, le fonctionnement hydraulique et le risque inondation en présence, que ce soit le risque de débordement ou de ruissellement.

Les thématiques abordées sont les suivantes :

- Section I Historique des inondations de la commune où est présentée la partie historique du compte-rendu de l'entretien réalisé avec les élus locaux concernés, lorsque ces derniers ont été rencontrés ;
- Section II Enjeux et gestion de crise où est présentée la partie enjeux du compte-rendu de l'entretien réalisé avec les élus locaux concernés, lorsque ces derniers ont été rencontrés ;
- Section III Cartographie et analyse du fonctionnement hydraulique Une cartographie commentée et accompagnée de photographies présente le fonctionnement hydraulique en place à l'échelle du territoire communal ;
- Section IV Cartographie et analyse de l'historique des inondations Une cartographie commentée présente la localisation et la concentration des données historiques collectées à l'échelle du territoire communal.
- Section V Cartographies des hauteurs de submersion, des vitesses d'écoulement et de l'aléa de référence.

Des sections supplémentaires compléteront ces synthèses lors des phases ultérieures de la présente étude.





Historique des inondations:



Participants:

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER PAS-DE-CALAIS

Compte-rendu de l'entretien avec la commune réalisé le 16 juin 2015 en mairie de Blériot-Plage

M. Allemand, maire de Sangatte

Mme Couffignal, DGS

M. Baude, responsable du service urbanisme

M. Gore, service urbanisme

La commune de Sangatte n'a pas connu d'inondations marquantes sauf début juin 1981. Un orage localisé a provoqué l'inondation par ruissellement (agricole puis urbain) d'un garage d'une habitation située au n° 2093 de la RD240 à Sangatte provoqué l'inondation par ruissellement (agricole puis urbain) d'un garage d'une habitation située au n° 2093 de la RD240 à Sangatte provoqué l'inondation par ruissellement (agricole puis urbain) d'un garage d'une habitation située au n° 2093 de la RD240 à Sangatte provoqué l'inondation par ruissellement (agricole puis urbain) d'un garage d'une habitation située au n° 2093 de la RD240 à Sangatte provoqué l'inondation par ruissellement (agricole puis urbain) d'un garage d'une habitation située au n° 2093 de la RD240 à Sangatte provoqué l'inondation par ruissellement (agricole puis urbain) d'un garage d'une habitation située au n° 2093 de la RD240 à Sangatte provoqué l'inondation par ruissellement (agricole puis urbain) d'un garage d'une habitation située au n° 2093 de la RD240 à Sangatte provoqué l'inondation par ruissellement (agricole puis urbain) d'un garage d'une habitation située au n° 2093 de la RD240 à Sangatte provoqué l'inondation par ruissellement (agricole puis urbain) d'un garage d'une habitation située au n° 2093 de la RD240 à Sangatte provoqué l'inondation par ruissellement (agricole puis urbain) d'un garage d'une habitation située au n° 2093 de la RD240 à Sangatte provoqué l'inondation par ruissellement (agricole puis urbain) d'un garage d'une habitation située au n° 2093 de la RD240 à Sangatte provoqué l'inondation par ruissellement (agricole puis urbain) d'un garage d'une habitation située au n° 2093 de la RD240 à Sangatte provoqué l'inondation par ruissellement (agricole puis urbain) d'un garage d'une habitation située au n° 2093 de la RD240 à Sangatte provoqué l'inondation par ruissellement (agricole puis urbain) d'un garage d'une habitation située au n° 2093 de la RD240 à Sangatte provoqué l'inondation par ruissellement (agricole puis urbain) d'un garage d'une

Il y a pourtant eu plusieurs arrêtés de catastrophe naturelle (inondation, coulée de boue), notamment en août 2006 mais les représentants actuels de la commune n'ont pas de souvenirs de ces évènements. Cependant, lors de fortes pluies, des phénomènes de ruissellement et de débordement de fossés sont observés le long de la RD240E3, de la RD940 et au niveau des Salines (voir carte pour leur localisation).

Concernant les ouvrages de stockage des eaux pluviales, des bassins de rétention ont été réalisés dans le cadre de l'aménagement du lotissement des Gloriettes (voir la société BPH géomètres pour les plans) et au niveau de la zone de sports de Blériot-Plage (voir carte pour localisation).

Il existe sur la commune la retenue du Fond Pignon datant de la construction du Tunnel sous la Manche. Cette retenue, de 70 m de haut, retient 5.3 millions de craie (liquide et solide). Le suivi de cet « ouvrage » est fait par les services des grands barrages français.

La commune nous informe que toutes les guestions relatives à l'assainissement pluvial sont à voir avec la communauté d'agglomération Cap Calaisis.





Participants:

M. Allemand, maire de Sangatte

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER PAS-DE-CALAIS

Compte-rendu de l'entretien avec la commune réalisé le 16 juin 2015 en mairie de Blériot-Plage

Enjeux et gestion de crise:

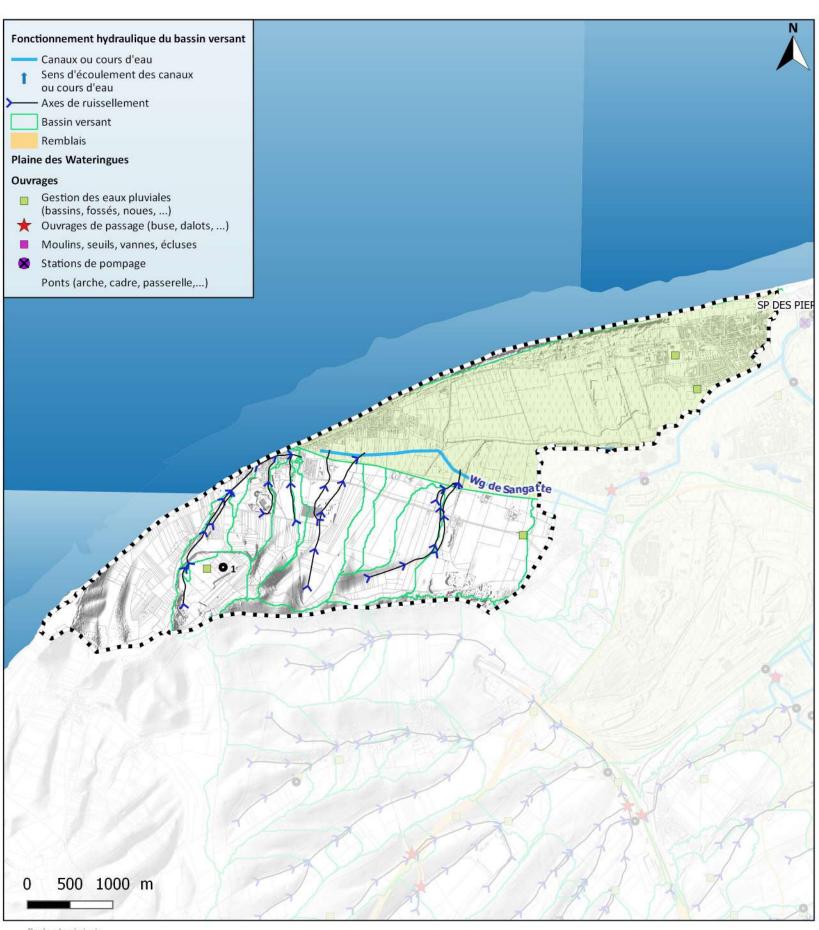
Mme Couffignal, DGS M. Baude, responsable du service urbanisme M. Gore, service urbanisme M. le Maire nous informe qu'un PCS est en cours de rédaction et qu'il sera terminé pour fin 2015. M. Doussière, Prolog Ingénierie

Il existe sur la commune plusieurs établissements recevant un public sensible (écoles, maisons de la petite enfance, médiathèque, résidence pour personnes âgées, centre social et culturel, ...) et un présentant un risque en termes de sur-accident (usine de refroidissement du Tunnel sous la Manche). Pour la gestion de crise, les salles de sport André Ségard et Jules Boulart peuvent accueillir 1090 et 1500 personnes, avec possibilité de livraison de repas par un prestataire.

Un projet d'aménagement concerne la création d'une plaine de loisirs de 40h et d'un golf 120 ha en pieds de coteaux (voir carte pour la localisation).





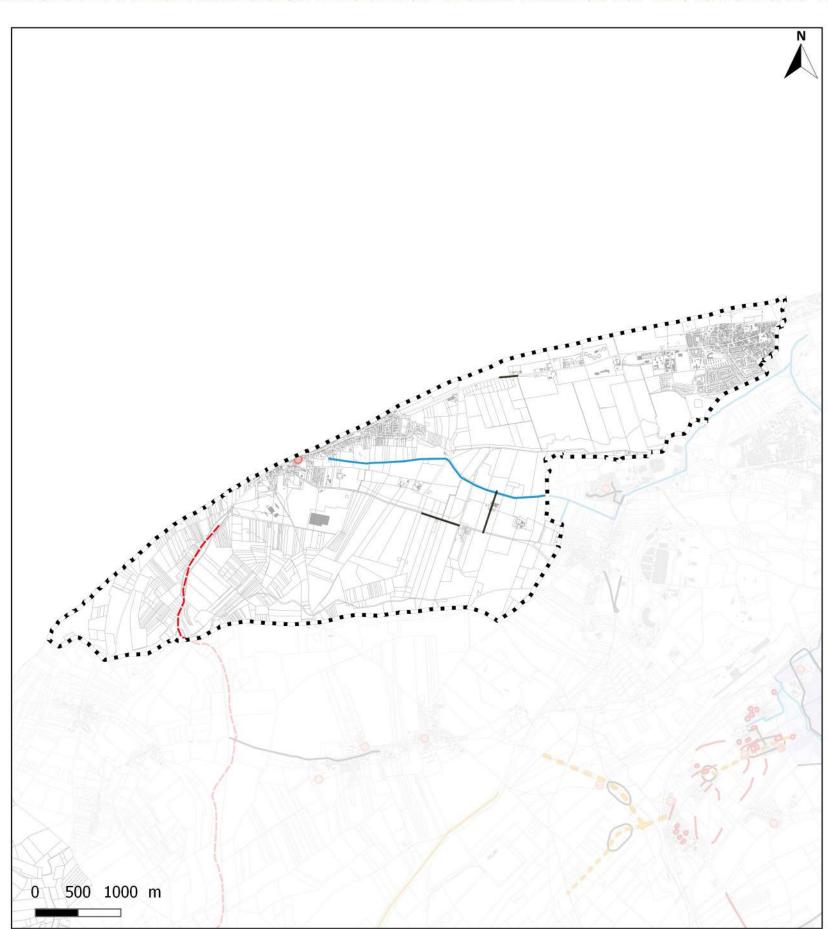


Le Sud de la commune de Sangatte est traversé par plusieurs axes de ruissellement naissant sur les hauteurs. Ils rejoignent ensuite le Wg de Sangatte dans la plaine des Wateringues ou directement la Manche pour les axes les plus à l'Ouest au niveau de la Retenue du Fond Pignon (1).

La partie de la commune au nord du Wg de Sangatte se trouve dans la plaine des Wateringues est drainée gravitairement par ce dernier, qui se rejette dans le Canal des Pierrettes sur la commune de Calais.



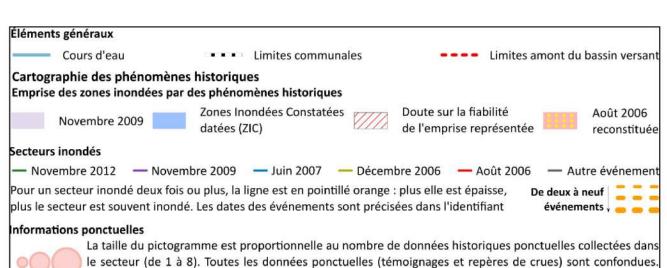




Peu d'informations ont été collectées au sein de la commune de Sangatte, quant aux inondations historiques. Des données ont été recensées pour trois événements à savoir : novembre 1991, juin 2003 et août 2006.

Néanmoins, la commune a été fortement touchée en 1991 et plus particulièrement en 2006 où une vingtaine d'habitations auraient été atteintes par les eaux d'après les articles de presse de l'époque.

La seule information ponctuelle ayant pu être géolocalisée a été indiquée par la mairie au 2093, route Nationale, où un garage aurait été complètement inondé. La date de l'événément n'a pas été récupérée. Les deux autres informations géolocalisées sont de type linéaire, relatives aux axes d'écoulement constatés en 2003 au sud du watergang de Sangatte, au centre de la commune.



Une étiquette permet de voir le nombre de données collectées en chaque lieu (étiquettage de 3 à 8).



Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER PAS-DE-CALAIS







